

MAIRIE DE LALEVADE D'ARDECHE

Séance du 08 Septembre 2022

L'An Deux Mille vingt-deux, le, huit Septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur FIALON Dominique, Maire.

Présents : FIALON Dominique, RIEU Dominique, CHANÉAC Damien, HILAIRE Béatrice, LE TOQUIN Stéphanie, VEOL Christophe, CHAZALON PINTO ABRANTES Delphine, HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge, COURT Grégory, ORIVES Éric, MORIN Frédéric

Absents ayant donné procuration : PASTRE Laurie à HILAIRE Béatrice ; DUMAS Albin à RIEU Dominique ; MASNEUF Nathalie à LE TOQUIN Stéphanie ; NICOLAS Stéphane à ORIVES Éric

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Dominique RIEU

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 09 Juin 2022 a été approuvé à quatorze voix pour et une abstention (MORIN Frédéric)

Démission de Mme CHARRE VALENTI Johanne et nomination de Mme DEBARD Annie.

Démission de Mme DEBARD Annie et nomination de M MORIN Frédéric

Installation de M MORIN Frédéric comme conseiller municipal de fait

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 05 juin 2020.

Arrêté Municipal Individuel 2022-001 du 13/06/2022 : Arrêté d'attribution marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école publique Jules Ferry – lot 1- Chaufferie Bois d'un montant de 40 207.30 € HT.

Arrêté Municipal Individuel 2022-002 du 13/06/2022 : Arrêté portant délégation de signature dans le cadre de ses fonctions d'officier d'état civil de Madame SANZ Hélène, adjoint administratif principal.

Arrêté Municipal Individuel 2022-003 du 23/06/2022 : Arrêté d'attribution marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école publique Jules Ferry – lot 2- Volets roulants d'un montant de 8 500.00 € HT.

Arrêté Municipal Individuel 2022-004 du 11/07/2022 : Arrêté d'attribution marché de travaux pour la rénovation énergétique de l'école publique Jules Ferry – lot 3- Rénovation toiture d'un montant de 28 278.00 € HT

DELIBERATIONS

FONCIER – TRAVAUX – URBANISME

1. Syndicat Départemental Energies (SDE) de l'Ardèche-l'adhésion au groupement de commande d'audit énergétique des bâtiments publics de plus de 1000 m2 a été adoptée à l'unanimité.
2. SDE la convention de travaux d'enfouissement de réseaux Télécom pour 8166.67 Euros TTC a été adoptée à l'unanimité.
3. Le transfert de la parcelle A3034 du domaine privé vers le domaine public a été adopté à l'unanimité.
4. Le transfert des parcelles A3311 et A3313 du domaine privé vers le domaine public a été adopté à l'unanimité.
5. La régularisation foncière par acte administratif pour l'acquisition d'un morceau de la parcelle A1605 appartenant à Mme Emilie GUICHARD a été

adoptée par quatorze voix pour et Monsieur MORIN Frédéric, géomètre ayant établi le document, ne prend pas part au vote.

6. La commune est propriétaire du site de la CLAPE depuis le 07 juillet 2022 et souhaite réhabiliter les lieux. Afin de concrétiser ce projet, Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de recruter un Bureau d'Etude pour établir un programme d'aménagement touristique et commercial. Après en avoir délibéré, le projet a été adopté à l'unanimité.

FINANCES

7. Décision Modificative n°1 (DM), les recettes supplémentaires d'un montant total de 15 330 € viennent abonder les dépenses supplémentaires pour 4 330 € (eau fuite mairie, assurance bâtiment la CLAPE, maintenance de divers bâtiments), et 11 000 € (pour la paye du personnel non titulaire CDD) Les opérations d'ordre sont des écritures de régularisation attendues par la perception pour un montant total de 4 100 €. Cela constitue une DM s'équilibrant en dépenses et en recettes d'un montant total de 19 430 €. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.
8. Tarifs de mise à disposition aux associations sur la période hebdomadaire des salles communales (salle polyvalente et salle des associations)
 - Association extérieure 15 € de l'heure
 - Association Levadoise 5 € de l'heure avec les 4 premières heures gratuitesDélibération adoptée pour douze voix pour et trois abstentions (NICOLAS Stéphane, ORIVES Eric et MORIN Frédéric)

RESSOURCES HUMAINES

9. Modification du tableau des effectifs pour deux agents des écoles : passage à 30 heures hebdomadaires au lieu de 28 heures annualisées.
Délibération adoptée pour douze voix pour et trois abstentions (NICOLAS Stéphane, ORIVES Eric et CHANEAC Damien)

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Point sur l'affaire de l'incendie du hangar de la Paix
- Recrutement d'un agent technique des écoles pour un renfort, en CDD de quatre mois renouvelables à compter du 1^{er} septembre 2022 pour 16 heures hebdo et 14 h annualisées.
- L'ambrosie : La commune met tout en œuvre pour informer et sensibiliser les administrés ainsi que les agents techniques municipaux sur l'importance d'arrachage et(ou) de fauchage de cette plante hautement allergisante pour l'homme. Les périodes propices pour le faire sont le début de l'été, période lié aux départs en vacances, ce qui complique les choses.
- Moustiques tigres : les informations sont transmises régulièrement, afin d'éviter leurs proliférations.
- Fermeture de l'activité communale Camping qui n'a plus lieu d'être.
- Mise à jour des effectifs de la commune auprès du registre des commerces et des sociétés
- CAUE photographe, maître de conférences, visite et enquête sur la place des femmes dans le domaine public (exposé HILAIRE Béatrice)
- Demande autorisation pour un Food Truck, le prix d'occupation du domaine public reste à fixer.
- Mise au point avec les élus de l'opposition

Séance levée à : 23h15